

BLEU-BLANC-CŒUR PARTICIPE A LA REDUCTION DES GES ET GARANTIT UNE QUALITE NUTRITIONNELLE RICHE EN OMEGA 3

ANNEE
2015

CATEGORIE
Clients consommateurs :

RUBRIQUE
Santé sécurité des clients et consommateurs

SOUS-RUBRIQUE
Améliorer la santé par les produits et services ;

SECTEUR D'ACTIVITE
Agro alimentaire

TAILLE DE L'ENTREPRISE
> 500

PAYS (DE LA PRATIQUE)
France



Chiffres d'Affaires (2014):
750 produits référencés

Effectif (2014) : 5000
éleveurs adhérents

Pays (siège social) :
France

Site internet : www.bleu-blanc-cœur.org

> **Fiche rédigée par :**
Marie-Noëlle DUFOREST

CONTEXTE

L'association Bleu blanc cœur est créée en 2000 par un collectif de paysans, scientifiques, agronomes, médecins, consommateurs désireux d'améliorer la qualité nutritionnelle des produits alimentaires: « quand la terre est respectée, quand les animaux sont bien nourris, l'homme se nourrit bien ». La démarche, validée par l'état en 2008, puis 2013, concerne des produits d'origine animale (viande charcuterie, œufs, produits laitiers) mais aussi végétale (huile, pain).

OBJECTIF(S)

- Améliorer la qualité nutritionnelle des produits, notamment leur richesse en Omega 3
- Réduire les émissions de CO2 liés à l'élevage
- Valoriser les producteurs engagés dans la démarche

DÉMARCHE

Entre 1993 et 2000, la démarche naît de l'observation faite par un éleveur laitier, Jean Pierre Pasquet et d'un ingénieur agronome Pierre Weil, sur la qualité supérieure du beurre lorsque les vaches sont en pâture d'herbe. Leur réflexion les pousse à augmenter l'usage des plantes et les graines dans la chaîne alimentaire, y compris l'hiver.

Les impacts sont analysés par des scientifiques.

Il est ainsi prouvé que le remplacement de la nourriture en soja maïs par une alimentation à base de lin, luzerne ou lupin permet d'augmenter la quantité d'Omega 3 des produits d'origine animale (produits laitiers, viandes, œufs, charcuteries, etc.), avec des effets bénéfiques sur les animaux, (robustesse, longévité...) mais aussi sur la qualité nutritionnelle des produits et la santé humaine (étude 1999).

Par ailleurs, ces cultures de remplacement sont reconnues pour leurs vertus agronomiques et environnementales, réduisant notamment les émissions de méthane des élevages de ruminants. Ceci, alors que l'agriculture représente 18% des émissions de GES en France en 2010, et que le méthane principalement émis par le secteur agricole est 25 fois plus réchauffant que le CO2.

L'association fait valider son action par les pouvoirs publics : charte d'engagements nutritionnels dans le cadre du Programme National Nutrition Santé en 2008; méthodologie de calculs des économies d'émissions équivalent carbone en 2011 avec le ministère de l'écologie, en 2012 avec les Nations Unies, signature en 2013 d'un accord collectif avec les Ministres de l'agriculture et de l'agro alimentaire, avec l'appui d'experts sur le plan nutritionnel et environnemental.

Depuis 2000, 5000 éleveurs des fermes Bleu-Blanc-Cœur nourrissent leurs animaux avec des plantes et des graines tracées et sélectionnées, riches en Omega 3. Des producteurs d'aliments d'origine végétale (farines et pains, huiles, biscuits) s'associent à la démarche de sélection de plantes et graines riches en Omega 3. En 2014, l'association appose son « logo sur 750 produits ainsi validés.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈ

- Initiative et engagement de producteurs éleveurs, en lien avec des agronomes et médecins depuis plus de 20 ans
- Etudes scientifiques des impacts de la démarche sur la santé et l'environnement, validation et engagement des pouvoirs publics (comité d'experts)

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

- 175 études scientifiques et zootechniques dans la presse scientifique internationale depuis 2000, 5 études cliniques ; conseil scientifique de 20 chercheurs
- validation de la méthodologie de calcul des émissions carbone depuis 2011
- cahier des charges avec les adhérents
- en 2014, 750 produits référencés chez Système U, Monoprix, Cora, réseaux de bouchers, boulangers...

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET/OU DE GOUVERNANCE

- en 2014, 26000 ha de lin oléagineux cultivé, 15000 ha de luzerne, 1000 ha de lupins ; 10300 ha de soja en moins depuis 2013
- réduction des émissions de CO2 (méthane) liées à l'élevage
- essaimage de la démarche à l'international (Belgique, Italie, Japon, Suisse Canada, Israël, Tunisie)

Pour en savoir plus

➤ <http://www.co2solidaire.org/fr/projets/france.html>